



# Pomme de terre

**N°05**  
**25/04/2023**



### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOTE  
**ACPEL**  
acpel@orange.fr

Zone Aquitaine :  
Carla VARAILLAS  
**FREDON NA**  
carla.varaillas@fredon-na.fr

Zone Limousin :  
Noëllie LEBEAU  
**CDA 23**  
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Pomme de  
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir pour la primeur (Île de Ré) :

- **Situation générale** : les cumuls de précipitations sont faibles : les sols sont secs. Les températures moyennes sont fraîches et ne favorisent pas le grossissement des tubercules. Les arrachages sont en cours, les tonnages journaliers sont encore peu importants (rendements faibles).
- **Mildiou** : plusieurs foyers sont notés dans des parcelles sous bâches, mais aussi « des repiquages » dans les parcelles de plein-champ voisines. Même si les pluies sont faibles, la période pluvieuse en cours (et prévisions) et la présence de foyers actifs vont maintenir un risque élevé.
- **Gale commune** : des symptômes inhabituels sont notés pour certains lots lors du passage sur la chaîne de conditionnement (sols secs et aérés favorables).
- **Rhizoctone brun** : certains lots présentent des tubercules touchés par ce champignon présent dans les sols. A ce jour, la fréquence et l'intensité d'observation sont faibles à moyennes.
- **Doryphores** : sur le **secteur Aquitain (Gironde)** des adultes ont été observés (30 % des plantes concernées dans une parcelle). Sur l'**Île de Ré**, des pontes ont été notées : le risque est présent.
- **Taupins** : des larves ont été vues lors des sondages dans les buttes. Cependant, en station de conditionnement, on n'observe pas encore un nombre significatif de perforations causées par cet insecte.
- **Pucerons** : pas d'observation à cette date.
- **Enherbement** : des parcelles précoces (cultures sous bâches) sont enherbées (échecs de stratégies herbicides en situations sèches). En plein-champ, des phytotoxicités sont parfois visibles (et pour des variétés sensibles).

## Notes nationales et informations

- Lien vers la « dernière liste » **biocontrôle**.
- Note nationale **Biodiversité**.

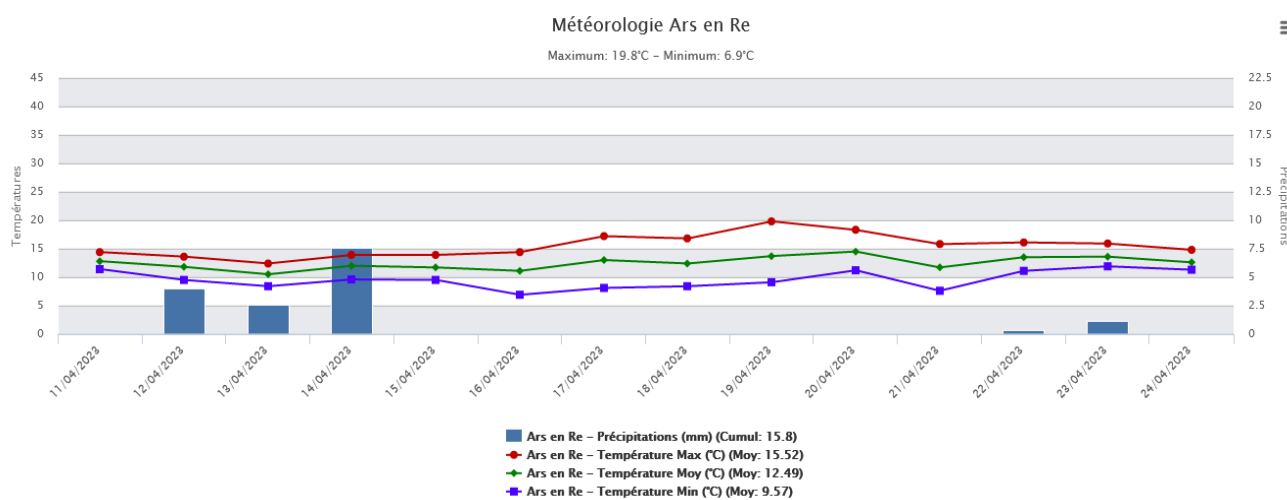
# Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

## • Situation générale :

Les quelques pluies enregistrées durant la dernière décade ne permettent pas de ré-humidifier les sols qui malgré des irrigations restent très secs à l'intérieur des buttes. La fréquence de jours avec du vent explique aussi cette situation.



Comme sur ces photos (de la semaine dernière), quelques soient les stades (émission de stolons (BBCH 40) ou de grossissement (BBCH de 41 à 48)), on note des buttes sèches (Crédit Photos : ACPEL)



De même, les températures relativement fraîches pour la saison (les températures moyennes de la décade ne dépassent pas les 12,5°C), ne facilitent pas le grossissement rapide des tubercules.

## Production sous bâches :

Comme évoqué précédemment, les **températures relativement fraîches** de ce printemps et les **conditions sèches** ne favorisent pas la précocité. Les cycles de grossissement sont allongés.

Les arrachages des productions sous doubles-bâches sont en cours. Les tonnages commercialisés de l'appellation « pomme de terre primeur de l'Île de Ré » sont en progression mais restent encore peu élevés. De même, les rendements moyens des parcelles déjà arrachées sont faibles (de l'ordre de 6 à 8 tonnes à l'hectare). Malgré le prix de vente, au regard des coûts de production élevés de ce type de production, la question de la rentabilité est posée.

## Production non bâchée :

A l'inverse des productions précoces, les productions non couvertes présentent plutôt un développement correct à important. Suivant l'échelonnement des plantations, les stades de développement sont variables suivant la date de plantation et la situation des parcelles : de développement des feuilles (de BBCH 10 aux suivants) à formation des tubercules et grossissements (BBCH 40 aux suivants).

## • Mildiou (*Phytophthora infestans*) :

Depuis maintenant plus de 2 semaines, des **foyers de mildiou** sont observés dans plusieurs parcelles. Des repiquages sur des parcelles voisines, orientées dans le sens des vents, sont fréquemment



observés. Même si les pluies présentent de faibles cumuls, leur fréquence (et la nécessité d'irriguer) conduit à une pression croissante de cette maladie. Comment peut-on expliquer cette situation devenue compliquée ?

- Au départ, sous les bâches, l'observation des premières taches n'a pas été évidente (de premiers foyers sont passés inaperçus).
- Avec des conditions sèches, des irrigations ont été nécessaires et ont favorisé le maintien d'humidité sous les bâches.
- Les pluies de fin mars et celles en cours sont échelonnées sur plusieurs jours (maintien durable d'humidité).
- On remarque une extension à partir de premiers foyers non maîtrisés (dans le sens des vents portants) avec des « repiquages » sur les parcelles voisines (même sur des cultures à des stades jeunes).



**De nombreux foyers observés ce 24 avril** (Crédit Photos : Jérôme POULARD – coopérative UNIRE)

La situation n'est pas stabilisée (des foyers sont actifs) et les conditions humides annoncées vont favoriser l'extension de ce champignon.

**Évaluation du risque :** plusieurs foyers sont observés dans des parcelles de l'Île de Ré. La situation n'est pas stabilisée (des repiquages sont notés).

Les prévisions météorologiques annoncent plusieurs épisodes pluvieux d'ici une semaine. En fonction des pluies effectives, le risque sera élevé, à très élevé.

**Rappel des conditions de développement du mildiou :** les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie.

**Seuil indicatif de risque :** l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point sur l'Île de Ré, ALCMARIA (seule variété très précoce disponible) est sensible. Le modèle permet d'évaluer le risque dans les conditions d'une conduite de plein-champ, il ne permet pas le calcul du risque pour des productions sous bâches.

**Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 24/04/2023 d'après MILEOS®** : pour les stations de l'Île de Ré, en conditions de plein-champ (**hors bâches**), le modèle annonce l'acquisition d'un seuil de nuisibilité :

Station météorologique	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Risque mildiou (avec prévision météo)	Seuil indicatif de risque atteint (avec prévision météo et contexte au champ)			Pluviométrie 7 derniers jours (mm)
			Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Ars en Ré (17)	23 avril	Elevé	OUI	OUI	OUI	1,6
Bois Plage en Ré (17)	23, 24 avril	Elevé	OUI	OUI	OUI	7,0
Sainte Marie de Ré (17)	22, 23 et 24 avril	Elevé	OUI	OUI	OUI	4,4

Niveaux de risque : absent, faible, moyen, élevé, très élevé

### Mesures de prophylaxie :

- Sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité sont aussi primordiales. Ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

### • Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) :

Dans le contexte de l'Île de Ré, le rhizoctone brun de la pomme de terre est une problématique fréquente (déchets à l'arrachage et tri en station). Ce champignon présent dans les sols conduit à des dégâts surtout dans les conditions de sols humides et froids.

Malgré des sols secs, depuis une semaine on note une progression de l'observation de symptômes sur tubercules après lavage à la station de conditionnement. Il est encore trop tôt pour qualifier la pression de cette campagne.

**Évaluation du risque** : sur certains lots, des symptômes de rhizoctone brun sont notés. Le risque est à relier avec l'historique de la parcelle (rotation notamment) et à la durée de cycle de la culture (maintien plus ou moins long des tubercules dans le sol).

### • Gales communes (*Streptomyces Spp*) :

Généralement, les altérations liées à la gale commune sont rares dans le contexte de l'Île de Ré. Mais, cette année comme en 2022, des parcelles en cours de récolte présentent des symptômes significatifs.



Symptômes de gale commune sur l'Île de Ré (Crédit Photos : Jérôme POULARD – coopérative UNIRE)



**Quelques éléments de biologie (source Ephytia) :** les gales communes sont provoquées par des bactéries appartenant au genre *Streptomyces* (bactéries hétérotrophes qui forment une structure filamenteuse) et vivant dans le sol. On distingue 2 types principaux de symptômes de gales communes (pustule et liège) qui sont actuellement considérées comme deux maladies différentes de par l'agent causal, les conditions climatiques de développement et la sensibilité variétale.

- La gale commune en pustule ou en relief est provoquée par plusieurs espèces de *Streptomyces* pathogènes.
- La gale plate ou en liège est provoquée par *Streptomyces reticuliscabiei* et certaines souches particulières de *S. europaeiscabiei*.

Pour les deux types de gale, le sol est la source principale d'inoculum car les *Streptomyces* vivent dans le sol en présence ou non de plantes hôtes et l'infection se fait par les lenticelles des tubercules au moment de la tubérisation et la maladie n'évolue pas en conservation. **En général, les gales communes sont favorisées par des sols légers et aérés.** Source E-Phytia, pour en savoir plus : [ICI](#).

**Évaluation du risque :** manifestation encore localisée à certaines parcelles, les sols secs et aérés de cette campagne favorisent l'expression de cette gale.

### • Doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*)

Pour le **secteur Aquitain** (Gironde), on note la présence d'adultes (jusqu'à 30% des plantes concernées pour une parcelle). Pour le **secteur Île de Ré**, l'insecte « est passé inaperçu » ces dernières semaines. Pourtant cette semaine, l'insecte (adulte) est noté en parcelles (notamment sur le secteur d'Ars-en-Ré). Sur une parcelle des pontes sont notées. Le contexte de la parcelle explique cette pression précoce et les stades avancés : parcelle concernée par une forte pression en 2021 et populations élevées de l'insecte sur des repousses dans la parcelle voisine en 2022.

**Évaluation du risque :** le risque est perceptible à partir des premières pontes (émergence des adultes du sol → **accouplement** → **ponte** → **éclosion** → les **larves** débutent la consommation du feuillage). Le risque est donc présent pour le secteur concerné sur l'Île de Ré.

## Méthodes alternatives

### Prophylaxie :

- Mettre en place des rotations longues
- Détruire les repousses et les mauvaises herbes (sources de nourriture des adultes émergents)
- La rotation culturale et la plantation de céréales après des pommes de terre aident à réduire la migration des doryphores depuis les sites d'hivernage vers de nouveaux champs.



**Présence d'adultes et premières pontes** (Crédit Photos : Jérôme POULARD – coopérative UNIRE)

- **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*) :**

Dans quelques parcelles, lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, la larve de cet insecte a été observée à proximité de tubercules. Cependant, pour les arrachages en cours, on ne note pas encore de perforations significatives lors du passage en station de conditionnement.

**Évaluation du risque :** à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

- **Enherbement :**

Pour les implantations précoces (cultures bâchées), les conditions sèches n'ont pas permis une efficacité correcte des stratégies de désherbage. Ainsi, de nombreuses parcelles sont enherbées. Pour ces parcelles, la réalisation du désherbage mécanique est particulièrement complexe, car elle conduit à la nécessité de retirer la bâche, à effectuer l'intervention mécanique, puis à repositionner manuellement les bâches (dans un contexte régulièrement venteux). Par ailleurs, on peut noter dans quelques parcelles de plein-champ des phytotoxicités herbicides (des jaunissements, des blanchiments). On note une forte sensibilité variétale (cas de Primabelle et d'une variété en essai).



**Des enherbements régulièrement importants (plein-champ ou sous bâche) - Une variété particulièrement sensible à un herbicide** (Crédit Photos : Jérôme POULARD- coopérative UNIRÉ et ACPEL)

## Notes nationales et informations

- **Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle : dernière version [ICI](#).**



- **Note nationale Biodiversité.**

Même si les cultures de pomme de terre ne sont pas pollinisées par les abeilles, il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies...).

Voici le lien vers la note « Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes » : [ICI](#).



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :**

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON N-A, Comité Centre et Sud,  
Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*